

CIRCULAIRE DE RENTREE ANNEE 2026-2027

DATES ET HEURES DE RENTREES ECHELONNEES

Pour les rentrées des maternelles, un seul parent est accepté au sein de l'établissement.

Mardi 1^{er} septembre 2026 :

- Rentrée à 8h30 pour les élèves de CE2 - CM1 et CM2 (y compris pour les élèves du dispositif ULIS).
- Rentrée à 8h45 pour les élèves de CP et CE1.
- Rentrée à 9h pour la journée complète :
Pour les élèves de Grande Section en classe entière.
Pour les élèves de Moyenne Section du **groupe 1** (Les MS du groupe 2 n'ont pas école).
- Rentrée à 9h30 pour la journée complète les élèves de Petite Section du **groupe 1** (les PS du groupe 2 n'ont pas école)

Jeudi 03 septembre 2026 :

- Rentrée à 8h30 pour tous les élèves de GS - CP - CE1- CE2- CM1- CM2 (y compris pour les élèves du dispositif ULIS).
- Rentrée à 9h pour les élèves de Moyenne Section du **groupe 2**. (Les MS du groupe 1 n'ont pas école) pour la journée complète.
- Rentrée à 9h30 pour les élèves de Petite Section du **groupe 2**. (Les PS du groupe 1 n'ont pas école) pour la journée complète.

Vendredi 04 septembre 2026 : Présence de tous les élèves.

- Rentrée à 8h30 pour tous les élèves sauf les PS.
- Rentrée à 9h pour les élèves de Petite Section en classe entière.

A partir du lundi 07 septembre 2026 : la journée débute à 8h30 pour l'ensemble des élèves de l'école.

NB : Tous les enfants peuvent être accueillis à la cantine ainsi qu'à la garderie du soir dès le 1^{er} septembre.
La garderie du matin débutera dès le 03 septembre.
Les études surveillées et dirigées commenceront le lundi 14 septembre.

REUNIONS DE RENTREE PARENTS-ENSEIGNANTES

- **Vendredi 04 septembre 2026 :** CP A - CP B à 18h00
- **Mardi 08 septembre 2026 :** CE1 A - CE1 B à 18h00
- **Lundi 14 septembre 2026 :** PS - MS - GS à 18h00
- **Vendredi 18 septembre 2026 :** CE2 A - CE2 B à 18h00
- **Vendredi 25 septembre 2026 :** CM1 A - CM1 B - CM2 A - CM2 B à 18h00

Ces réunions sont destinées uniquement aux parents.

Toute personne qui se présentera dans l'école avec son / ses enfant(s), ne pourra assister à la réunion.

VACANCES SCOLAIRES

- **Toussaint :** Jeudi 15/10/26 au soir au lundi 02/11/26 au matin.
- **Noël :** Vendredi 18/12/26 au soir au lundi 04/01/27 au matin.
- **Février :** Vendredi 05/02/27 au soir au lundi 22/02/27 au matin.
- **Printemps :** Vendredi 02/04/27 au soir au lundi 19/04/27 au matin.
- **Jours fériés :** Lundi de Pâques : 29 mars 2027
Ascension : congé du jeudi 06/05/27 au soir au lundi 10/05/27 au matin.
Pentecôte : lundi 17/05/27
- **Été :** Les enfants termineront l'école le vendredi 02/07/27 au soir.

DATES A NOTER DES A PRESENT

- Mardi 15/09/2026 : Messe de rentrée de l'Enseignement catholique du Val d'Oise à 18h30 à Ecoen.
Il n'y aura pas de périscolaire ce soir-là. Tous les élèves devront quitter l'école à 16h30 exceptés ceux inscrits aux ateliers de théâtre, d'arts, de multisports et de chinois.
- Lundi 21/09/2026 : Photos pour les élèves de maternelle et leur fratrie.
- Mardi 22/09/2026 : Photos pour les élèves d'élémentaire et leur fratrie élémentaire.
- Samedi 26/09/2026 : Journée festive à l'école (fête de remplacement de la kermesse suite à son annulation)
- Vendredi 16/10/2026 : Journée pédagogique. **Pas d'école ni de garderie. L'école est fermée.**
- Vendredi 04/12/2026 : Fête patronale, messe de l'ensemble scolaire en fin de journée. **Il n'y aura pas de périscolaire ce soir-là. Tous les élèves devront quitter l'école à 16h30**
- Samedi 12/12/26 : Cross de l'école. Matinée travaillée de 8h30 à 11h30. **Présence obligatoire de tous les élèves.**
- Vendredi 18/12/26 : **Il n'y aura pas de périscolaire ce soir-là. Tous les élèves devront quitter l'école à 16h30**
- Samedi 13/03/27 : Fête du livre. Matinée travaillée de 8h30 à 11h30. **Présence obligatoire de tous les élèves.**
- Samedi 26/06/2027 : Fête de l'école.

QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR

➤ Fournitures

Une partie des fournitures de rentrée est achetée par nos soins et vous sera refacturée en octobre.
Pour les fournitures restantes, une liste vous est remise. Ces dernières sont à apporter impérativement le jour de la rentrée.
Le réassort en cours d'année doit être effectué par vos soins.

➤ Sécurité

Le respect des consignes de sécurité et de vigilance aux abords de l'école est l'affaire de chacun.
Merci de respecter les places de stationnement ainsi que les places réservées aux personnes porteuses de handicap qui servent, entre autres, quotidiennement pour nos élèves du dispositif Ulis.
Pour des questions de sécurité, il nous semble utile de vous rappeler qu'il est interdit d'avoir recours au « dépose minute » devant l'entrée de l'école et donc strictement interdit de laisser son enfant descendre sur la voie, moteur allumé.

➤ Vêtements oubliés

Trop de vêtements sont oubliés à l'école durant l'année. Nombreux sont ceux qui ne peuvent être rendus uniquement parce que ces derniers ne sont pas marqués. **Le marquage des noms et prénoms est donc indispensable.** Nous comptons sur votre vigilance.
L'association des parents d'élèves vous conseille www.a-qui-s.fr (code association : MAR1004).
Un simple Bic peut également suffire pour écrire le nom sur l'étiquette.
Les vêtements non marqués et non récupérés sont donnés à une association caritative durant les vacances scolaires.

➤ Règlement intérieur

Le règlement intérieur est inséré dans le carnet de liaison : parents et élèves doivent en prendre connaissance et le signer. Toute famille inscrite à l'école du Rosaire s'engage à respecter intégralement ce règlement.

A QUI S'ADRESSER

Pour contacter l'école, pour des questions d'ordre général ou des situations particulières et exceptionnelles, merci de vous adresser à la secrétaire de direction Mme Machowski au 01 34 18 38 05 ou par mail à l'adresse suivante : ecole@bury-rosaire.fr

Pour toute question financière concernant la scolarité, la demi-pension, le périscolaire ou toute difficulté rencontrée dans ce domaine merci de vous adresser à Mme Gallo du service comptabilité familles à l'adresse suivante : rgallo@bury-rosaire.fr
Cette dernière traitera ensuite les questions abordées avec le chef d'établissement, Mme Malherbe.

Pour signaler l'absence de votre enfant, merci de prévenir conjointement l'enseignante et le secrétariat par mail avant 9h00.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été reposant.

Bien à vous.

Guillemette MALHERBE
Chef d'établissement.

ÉCOLE LE ROSAIRE
39 rue Général de Gaulle 95320 Saint-Leu-La-Forêt
01 34 18 38 05 / ecole@bury-rosaire.fr

ENSEMBLE SCOLAIRE MARISTE BURY-ROSAIRE
1 avenue Georges Pompidou 95580 Margency
bury-rosaire.fr burysup.fr